

## Retour d'expérience Life NaturArmy

**Un partenariat à l'ambition européenne entre l'Armée  
et les Conservatoires d'espaces naturels sur des sites  
Natura 2000**



**Adrien BERTONI – CEN Champagne - Ardenne**

- **Programme LIFE** : instrument financier de la Commission européenne entièrement dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat.
- **Vise à promouvoir et à financer des projets innovants** portant par exemple sur la conservation d'espèces et d'habitats, la protection des sols, l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau, la gestion des déchets ou encore l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique.
- **Deux sous-programmes distincts :**
  - « **Action pour le climat** »
  - « **Environnement** »
    - Environnement et utilisation rationnelle des ressources
    - Nature et Biodiversité
    - Gouvernance et information en matière d'environnement**

## Premiers sites contractualisés (en France)

**Ancien aérodrome de Marigny-le-Grand en 1991 (Marne)**

Surface : 286 ha

**Pelouse du "Haut-du-Sec" à Perrogney-les-Fontaines (Haute-Marne)**

Surface : 2,86 ha



## Depuis 2015, CENCA animateurs des 6 sites Natura 2000 situés sur terrains militaires (10 716 ha) :

2016 : signature d'une convention de partenariat écologique locale CENCA / EMZD

2018 : AOT sur le camp de Suippes pour la réalisation de travaux écologiques

⇒ **Consolidation du partenariat avec l'Armée**



Du programme  
**LIFE Défense Nature 2Mil**  
aux programmes  
**LIFE La Valbonne** et  
**LIFE NaturArmy**

 Sites LIFE Défense  
Nature 2Mil (2012-2017)

 Site LIFE La Valbonne  
(2019-2026)

 Sites LIFE NaturArmy  
(2019-2023)

**2<sup>e</sup> Life « Armée et biodiversité »** : Défense Nature 2 mil

**Durée de 4 ans** : Septembre 2019 – Décembre 2023

Coordination générale : Ministère des Armées

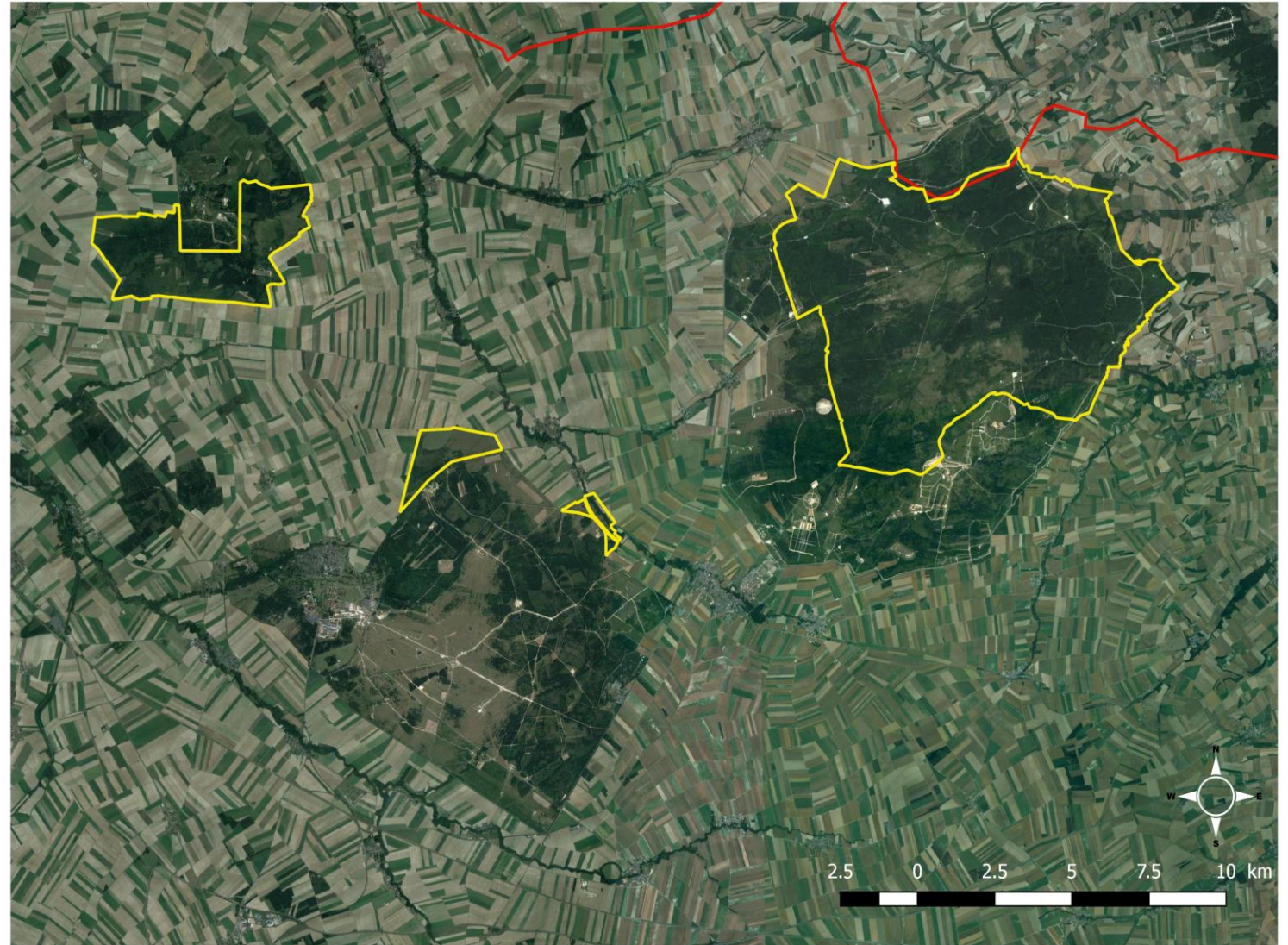
*« Promouvoir et renforcer les Armées comme gestionnaires des sites  
Natura 2000, en France et en Europe »*

**Objectif 1** : Atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires

**Objectif 2** : Démontrer le rôle majeur des armées dans la gestion des sites Natura 2000

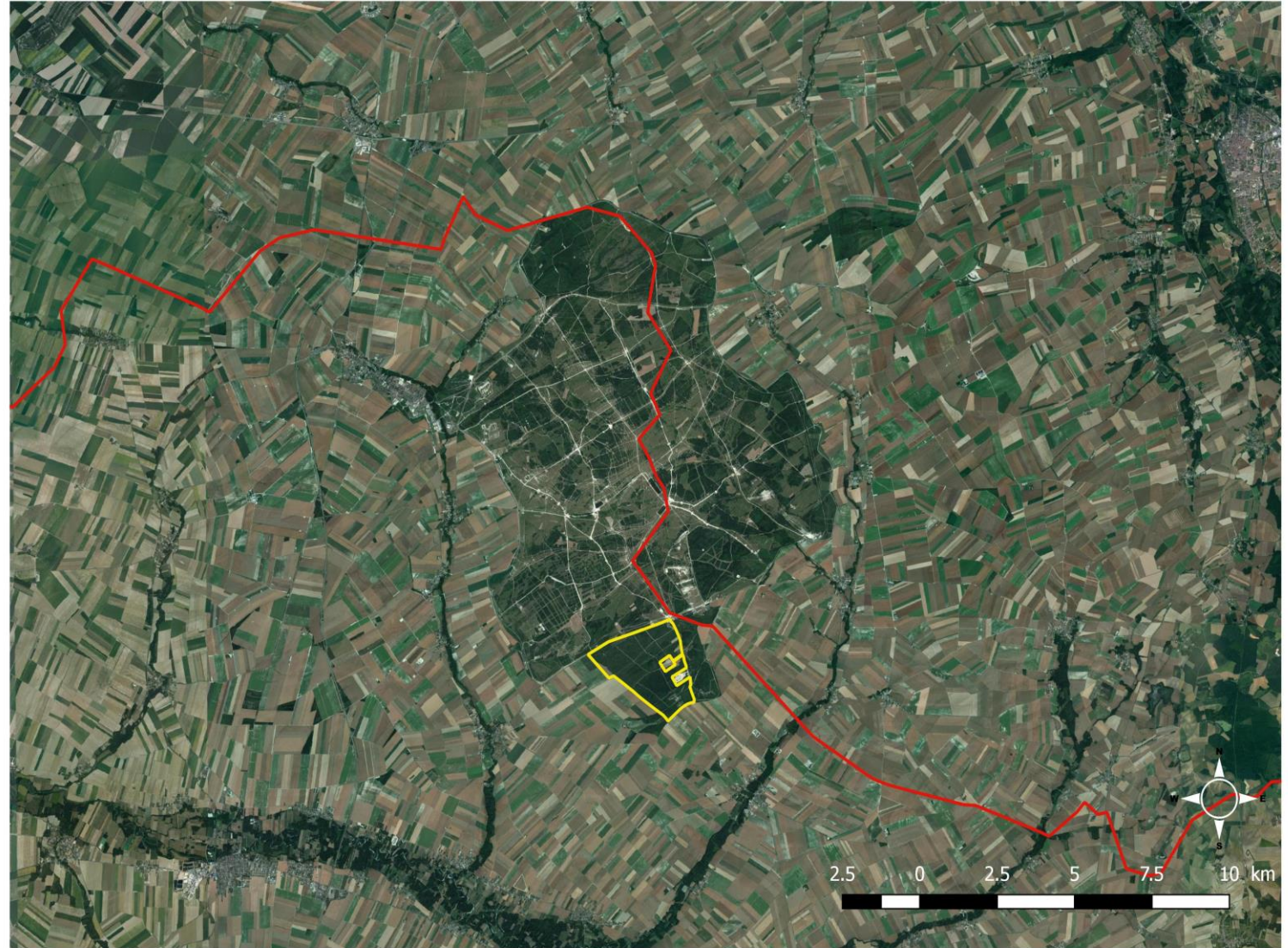
## Sites Natura 2000 :

- Savarts du camp militaire de Moronvilliers
- Savarts du camp militaire de Mourmelon
- Savarts du camp militaire de Suippes



## Site Natura 2000 :

- Savart du camp militaire de Mailly-le-camp



## **Stratégie ministérielle de préservation de la biodiversité à l'horizon 2030**

(Annonces de la ministre des Armées Florence Parly au congrès UICN de septembre 2021)

Objectif 1 : Améliorer la connaissance du patrimoine naturel

*Inventaires écologiques, structuration de la donnée, recherche (stockage carbone)*

Objectif 2 : Mettre en œuvre une gestion écologique efficace et adaptée des emprises

*Mise en place de plans de gestion*

Objectif 3 : Mettre en œuvre les moyens nécessaires

*Budget dédié à la biodiversité, formation du personnel, organisation des responsabilités*

Objectif 4 : Renforcer la coopération avec les acteurs de la biodiversité

*Consolidation des échanges avec des partenaires écologiques, coopération avec le réseau des armées européennes*

## **Mise en place d'un comité environnement sur les camps du CAPCIA 51<sup>e</sup> R.I.**

(Camps militaires de Suippes, Mourmelon et Moronvilliers)

Objectif : Faciliter les échanges entre les nombreux acteurs de la biodiversité

- Grand nombre d'acteurs malgré l'appartenance à une structure unique : le MINARM
- Appropriation progressive d'une thématique éloignée du cœur de métier
- Echanges sur la réglementation environnementale (projets d'aménagement)
- Echanges sur les initiatives volontaires (gestion des EEE, contrats Natura 2000...)



## **Evaluation et révision de DocOb de site Natura 2000 sur terrain militaire**

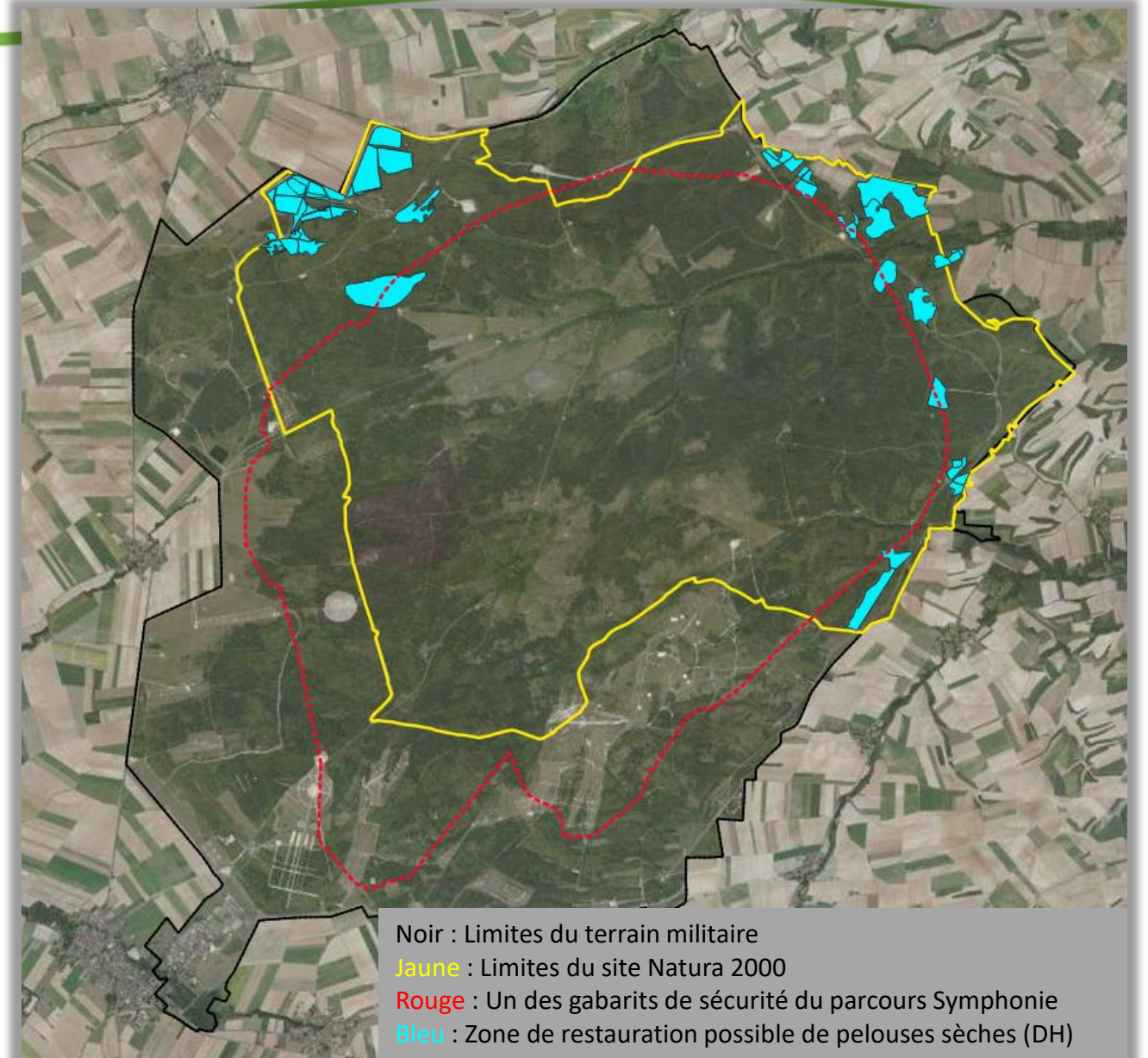
(Savart du camp militaire de Suippes)

### 4 axes de travail identifiés :

- Intégrer la méthodologie du Cahier technique 88 pour construire un document plus fonctionnel ;
- Repenser le contenu du DocOb pour que l'activité opérationnelle soit intégrée dans sa mise en œuvre ;
- Ajuster les objectifs et le programme d'opération pour répondre à l'amélioration de la connaissance du site ;
- Orienter les objectifs à long terme et objectifs du Docob pour prendre en considération les changements climatiques.

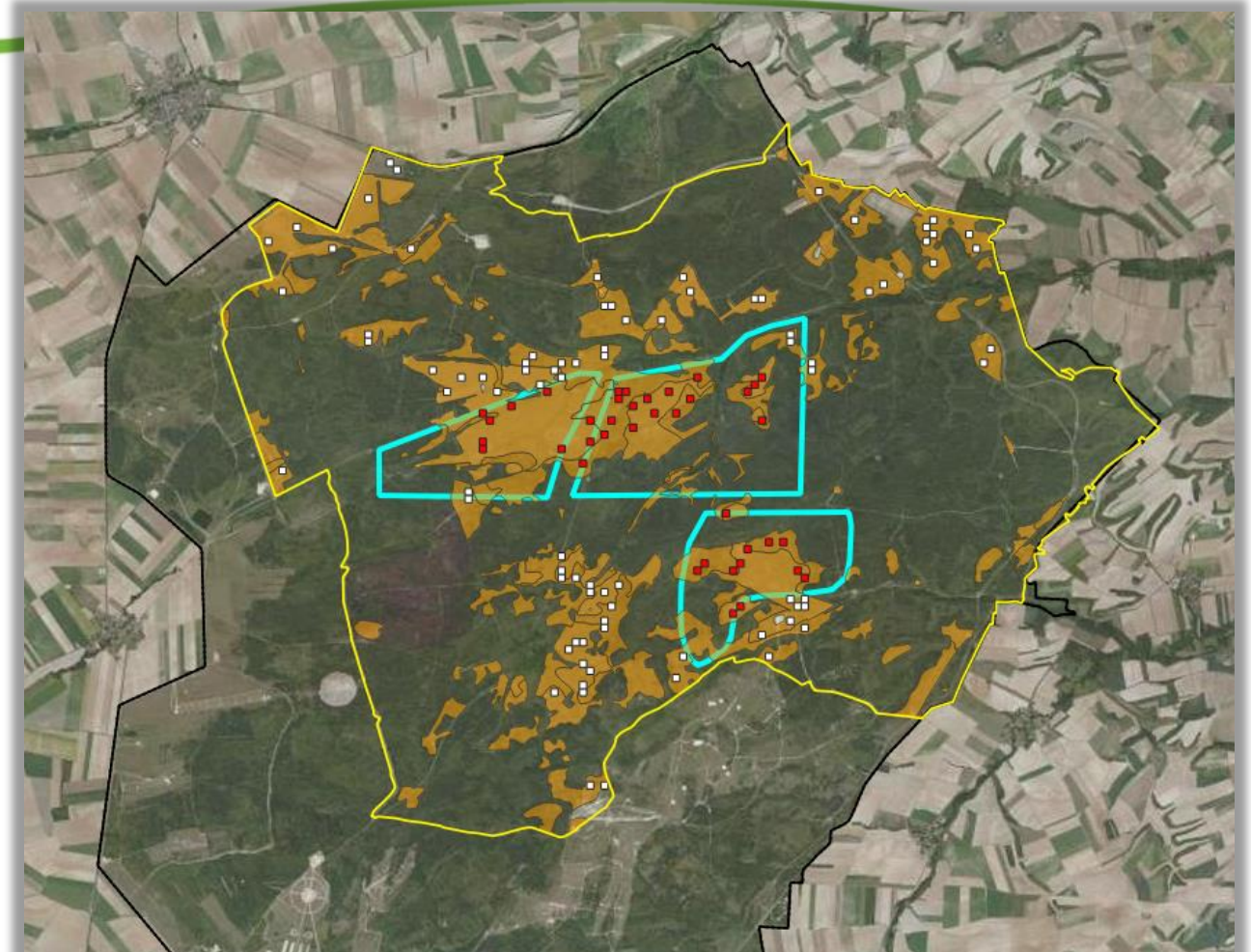
Opération GH1 du DocOb : Débroussaillage des savarts embroussaillés, des fruticées et des accrus forestiers

=> Besoin de conciliation des opérations de gestion avec le calendrier des tirs



Opération SE3 du DocOb : Suivre l'état de conservation des habitats et l'évolution des surfaces.

=> Besoin de prendre en compte le risque pyrotechnique dans les actions d'amélioration de la connaissance



Noir : Limites du terrain militaire

Jaune : Limites du site Natura 2000

Orange : Pelouses sèches

Bleu : Réceptacle d'artillerie

Blanc : Maille accessibles pour le protocole d'évaluation d'état de conservation

Rouge : Maille non accessibles pour le protocole d'évaluation d'état de conservation

## Accompagnement dans la mise en place de pâturage (130 ha)

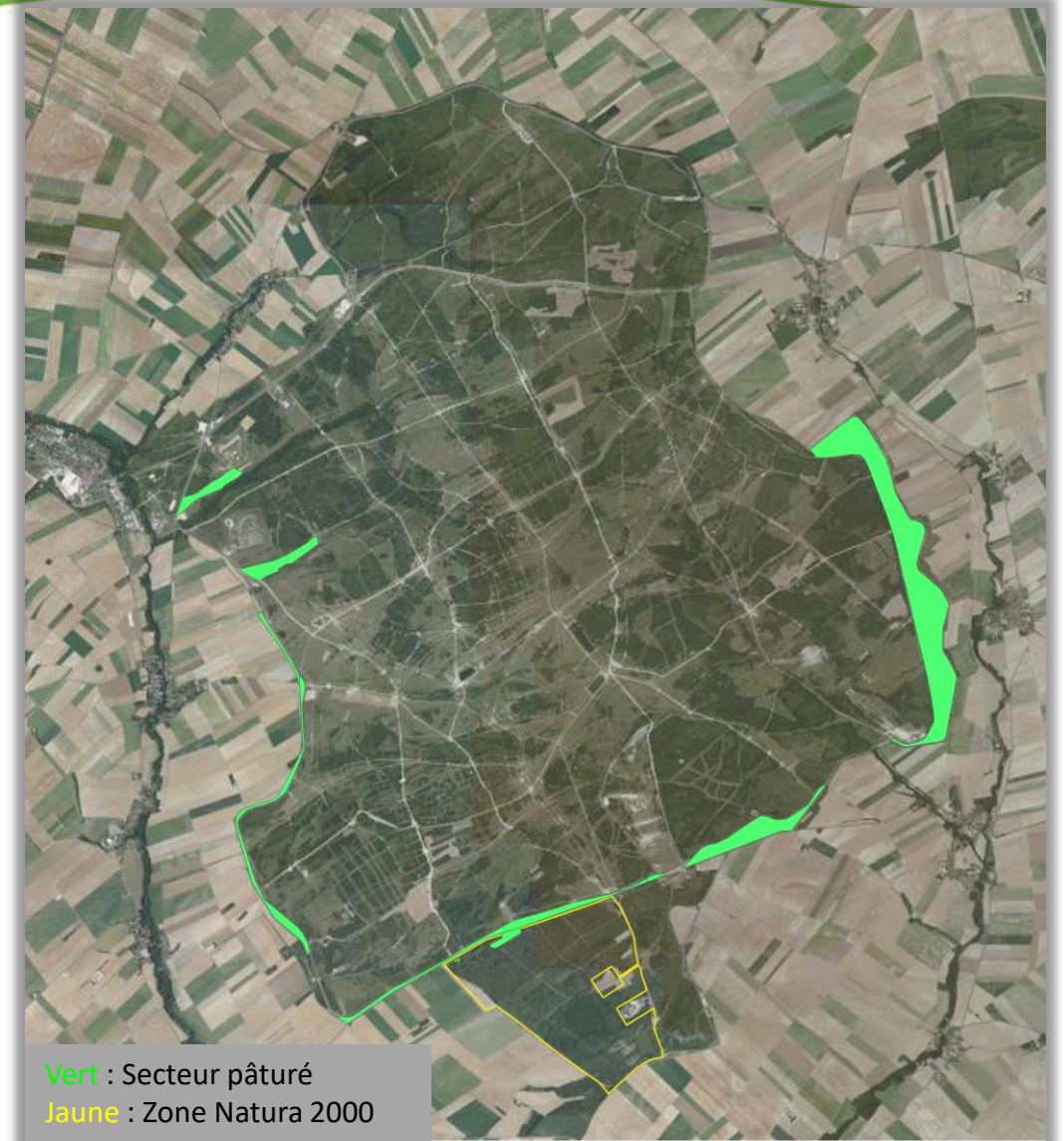
(Savart du camp militaire de Mailly)

### Objectifs :

- Réduire le travail d'entretien de la section des Pionniers
- Gérer durablement les milieux de pelouse

### Mise en place :

- Identification de zones propices à la mise en place du pâturage (absence de contrainte pour la manœuvre) ;
- Rencontre des acteurs (régiment, USID, berger, chasseurs) ;
- Signature d'une AOT sur 3 ans (éleveur)
- Signature d'un cahier des charges de pâturage propre aux terrains militaires (surveillance, risque pyrotechnique, positionnement des clôtures, dates)
- Suivi écologique des secteurs pâturés (CENCA)



## Accompagnement dans la mise en place de pâturage (130 ha)

(Savart du camp militaire de Mailly)

### Bilan :

- 400 bêtes sur le camp entre juin et novembre
- 80 ha pâturés
- 0 incident
- Difficile évaluation de la ressource fourragère du fait des conditions météo particulières de 2021
- Ensemble des acteurs satisfaits (Pionnier, Berger, Chasseurs, CENCA)

=> Test à poursuivre en 2022 mais premier bilan très positif.



## Gestion des zones d'extraction de craie

(Savart du camp militaire de Mourmelon)

### Objectifs :

- Protéger les espèces et habitats remarquables des zones d'extraction de craie
- Poursuivre les activités d'exploitation de matériaux
- Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des espèces de milieux pionniers

### Mise en place :

- Réalisation de diagnostics écologiques dans les zones d'exploitation de craie
- Réalisation de suivis naturalistes (Sisymbre couché)
- Rédaction de fiches de préconisation d'exploitation
- Echanges avec le régiment pour construire un outil fonctionnel



Sisymbre couché



Hironnelle de rivage



Pélodyte

## Gestion des zones d'extraction de craie

(Savart du camp militaire de Mourmelon)

### Bilan :

- Besoin de vulgariser le contenu des fiches
- Éléments cartographiques et photos très importants
- Retour d'expérience sur la gestion apprécié par les interlocuteurs

=> Co-construction des fiches parfois longue à mettre en place mais réelle demande d'outils d'accompagnement de l'exploitation.

life natur army Un ministère engagé pour la biodiversité

Version du 12.04.2021

### Plan d'exploitation écologique de la carrière des "Etangs de pêche"

**Objectif écologique n°1:** Adopter un mode d'exploitation favorable aux amphibiens

- **Recommandation 1.1.** : Dans la mesure du possible, limiter l'exploitation de la carrière durant la période de reproduction des amphibiens (février-août) pour éviter d'écraser des individus. Si l'exploitation ne peut être décalée dans le temps, proscrire la circulation des engins dans les pièces d'eau et favoriser l'exploitation en journée (6h-18h).
- **Recommandation 1.2.** : Organiser une rotation quinquennale dans l'exploitation de la carrière (Zone 1 / Zone 2 / Zone 3). De cette manière, le milieu reste favorable dans la durée aux espèces pionnières d'amphibiens. La création de points d'eau est nécessaire avant chaque rotation de manière à conserver des habitats de substitution pour les espèces.
- **Recommandation 1.3.** : Maintenir une zone refuge permanente (Zone 4). Celle-ci sert d'habitat d'hivernation pour les amphibiens. L'existence d'une mare dans cette zone refuge servira de réservoir de biodiversité en cas d'accident d'exploitation.
- **Recommandation 1.4.** : Proscrire l'empoissonnement des points d'eau et réaliser un diagnostic écologique régulier de la carrière (tous les 5 ans), pour s'assurer de l'adéquation des pratiques avec les enjeux écologiques (**Triton crêté, Pélodyte ponctué, Crapaud calamite**).
- **Recommandation 1.5.** : Favoriser une exploitation en profondeur de la carrière pour limiter les surfaces impactées. Dans la mesure où une extension de carrière est nécessaire, préférer un agrandissement dans la même couche géologique (Zone 5) de manière à poursuivre la création de points d'eau favorables aux amphibiens (sous réserve d'inventaire écologique complémentaire).
- **Recommandation 1.6.** : Conserver la topographie de la carrière en fin d'exploitation (mares) sans chercher à ensemencher les surfaces. L'apport de matière pour combler une ancienne carrière n'est pas favorable à la conservation de la biodiversité du site.

**Objectif écologique n°2:** Créer et maintenir des espaces favorables à l'Hirondelle de rivage

- **Recommandation 2.1.** : Dans la mesure du possible, limiter l'exploitation de la carrière durant la période de reproduction (mars-septembre). Si l'exploitation ne peut être décalée dans le temps, proscrire la circulation des engins sur 20 mètres autour des cavités (Zone 6).
- **Recommandation 2.2.** : Favoriser la création de fronts de taille verticaux, idéaux pour le creusement de nouvelles cavités de reproduction à la suite des rotations quinquennales d'exploitation (Zone 1 / Zone 2 / Zone 3).

**Objectif écologique n°3:** Limiter la dissémination des espèces exotiques envahissantes

- **Recommandation 3.1.** : Exclure de la zone d'exploitation, le secteur colonisé par la Renouée du Japon (Zone 7).
- **Recommandation 3.2.** : Décaper les 10 premiers centimètres de sol sur les secteurs envahis par le Bunias et le Solidage et utiliser les matériaux pour construire les merlons de protection de la carrière, de manière à ne pas disséminer dans le camp la banque de graines du sol.
- **Recommandation 3.2.** : Signaler l'apparition de nouvelles espèces exotiques envahissantes pour accélérer la mise en place des éventuelles mesures de lutte.

life natur army

Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

OFB

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

"Camp militaire de Mourmelon"

### Plan d'exploitation écologique de la carrière des "Etangs de pêche"

**Localisation de la carrière sur le camp.**

**Calendrier d'exploitation**

Période	Zone
2021 - 2025	Zone 3
2026 - 2030	Zone 1
2031 - 2035	Zone 2
2036 - 2040	Zone 3
2041 - 2045	Zone 1
2046 - 2050	Zone 2

**Légende :**

- Limites du plan d'exploitation écologique
- Accès
- Zone 1 : Exploitation quinquennale
- Zone 2 : Exploitation quinquennale
- Zone 3 : Exploitation quinquennale
- Zone 4 : Refuge permanent
- Zone 5 : Extension de carrière
- Zone 6 : Cavité de reproduction de l'Hirondelle
- Zone 7 : Renouée du Japon

© Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne  
A. BERTONI - 04.2021  
Source : BDORTHO® IGN®

Promouvoir et renforcer l'armée dans son rôle de gestionnaire de sites Natura 2000, en France et en Europe - LIFE18GIE/FR/001029

life natur army

Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

OFB

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## Restauration de pelouses par débroussaillage (contrat Natura 2000)

(Savart du camp militaire de Suippes)

### Objectif :

- Restaurer des pelouses sèches en mauvaise état de conservation
- Maintenir des surfaces ouvertes pour la manœuvre militaire

### Mise en œuvre :

- Identification de secteurs d'intervention (2017)
- Consultation des entreprises (2017)
- Etude pyrotechnique – AQR (Oct. 2017 - Mars 2018)
- => Feu vert pour réaliser les travaux. AOT au bénéfice du CENCA





## Restauration de pelouses par débroussaillage (contrat Natura 2000)

(Savart du camp militaire de Suippes)

- Travaux prévus sur 3 années (2019 – 2021) :
- Débroussaillage, abattage, exportation complète et broyage des rémanents.
- Surface : 57,7 ha
- **Fortes contraintes pyrotechniques.** Procédures longues et complexes.
- Budget : **137 k€** acquis (50% Etat – 50% FEDER)
- Maîtrise d'ouvrage du CENCA (avance trésorerie)
- **Priorité à la pérennité des résultats** : entretien post-travaux assurés par des éleveurs (AOT) et Pionniers si besoin.







2019

2020

## Restauration de pelouses par débroussaillage (contrat Natura 2000)

(Savart du camp militaire de Suippes)

### Bilan :

- Renouvellement de l'AOT du CENCA jusqu'en 2024
- Dernière phase de travaux à réaliser en hivers 2022
- Prorogation du contrat Natura 2000 pour entretenir les secteurs restaurés par broyage jusqu'en 2022
- En recherche d'éleveur pour pérenniser la gestion sur le long terme



Merci de votre attention !

